

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Réseau ferré de France

**Décision du 22 décembre 2009 portant délégation de signature
au directeur du service sécurité et exploitation**

NOR : DEVT1009334S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur général adjoint infrastructure et exploitation,

Décide :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick TRANNOY, directeur général adjoint infrastructure et exploitation, entre le 22 décembre 2009 et le 4 janvier 2010, délégation est donnée à M. Bernard CHARVET, directeur du service sécurité et exploitation, pour viser les factures et les charges à payer dans le cadre de l'arrêté des comptes liés à l'activité du pôle infrastructure et exploitation.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Signé : le directeur général adjoint infrastructure et exploitation, Patrick TRANNOY.